

CERF FORMATION
PROGRAMME DE FORMATION
Syndromes de Diogène, Noé et Sylllogomanie

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Professionnels paramédicaux, médico-sociaux,
éducateurs spécialisés, intervenants à domicile,
assistants sociaux, cadres et référents qualité.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Comprendre les syndromes et leurs impacts
Repérer les situations à risque et évaluer les besoins
Accompagner de manière adaptée et sécuriser la situation
Mobiliser les partenaires et prévenir l'aggravation

Programme

Identifier les caractéristiques et différences entre syndrome de Diogène, syndrome de Noé et syllogomanie.
Comprendre les facteurs psychologiques, sociaux et environnementaux associés.
Mesurer les impacts sur la santé, la sécurité, le logement et l'entourage.
Identifier les signes d'alerte dans le logement et les comportements.
Évaluer les risques pour la personne et son environnement.
Prioriser les interventions selon le niveau de gravité et d'urgence.
Adopter une posture professionnelle bienveillante et non stigmatisante.
Mettre en place des stratégies de communication et d'accompagnement progressif.
Élaborer des plans d'action individualisés et coordonnés avec les partenaires.
Connaître les dispositifs légaux, sociaux et médico-sociaux disponibles.
Travailler en coordination avec les équipes et intervenants externes.
Développer une démarche proactive de prévention de l'incurie et de marginalisation.

Méthodes et supports

Apports théoriques et échanges d'expérience
Études de cas concrets et analyse de situations réelles
Jeux de rôle et simulations d'entretien
Travaux collaboratifs pour la coordination et la prévention
Supports pédagogiques remis aux participants

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.